



laPetiteGazette de Seraing

Octobre 2020

Rejoignez-nous sur www.seraing.be ou sur facebook.com/villedeseraing

Le mot du Bourgmestre

**Chères Sérésiennes,
Chers Sérésiens,**

Laissez-moi commencer cet éditto par vous rappeler, en ces temps de crise sanitaire, qu'il est primordial de veiller au bon respect des **6 règles d'or** indispensables pour endiguer le virus : lavez-vous régulièrement les mains, limitez les contacts rapprochés, maintenez les distances de sécurité et/ou portez un masque, faites attention aux personnes vulnérables, préférez des activités en extérieur et respectez les règles sur les rassemblements.

Le respect de ces consignes est une nécessité pour contrer le virus et sortir de cette situation probléma-

tique qui a eu/qui a encore des répercussions sociales et économiques importantes auprès de nombreux acteurs de la société. Je pense notamment aux commerçants, PME, TPE, aux personnes précarisées, le secteur associatif, et bien d'autres.

Compte tenu de ce contexte plus que problématique, les membres du Collège communal, dont je fais moi-même partie, travaillent depuis des mois sur un **plan de relance économique et de lutte contre la précarité** qui a pour objectif d'endiguer les effets de la crise du Covid-19, en limitant au maximum les conséquences

de cette pandémie.

Concrètement, ce plan se compose de 42 mesures, dont certaines pourraient être applicables dès le 1er décembre prochain, pour un budget total de 13 millions d'euros étalés sur 5 ans.

Parmi ces mesures, je tiens à citer **l'octroi de primes aux commerces, PME et TPE** ainsi que l'exonération de neuf taxes les concernant ; **le soutien à l'enseignement numérique via divers investissements de qualité** tels que l'installation du wifi dans chaque implantation communale ou encore la fourniture de 24 tablettes numériques à toutes les

implantations ; une aide financière pour promouvoir **la gratuité des garderies** ; l'octroi de plusieurs aides/primes pour **venir en aide aux plus démunis** ; la mise en place de plusieurs mesures pour **soutenir le secteur associatif, sportif, culturel et touristique** ou encore **l'embellissement de nos quartiers et l'amélioration de la propreté publique**.

Ce plan de relance a été présenté lors du conseil communal du 12 octobre dernier et est, je le rappelle, modulable, adaptable et modifiable selon les circonstances futures.

Nous avons bon espoir que

sa mise en œuvre puisse être bénéfique aux personnes concernées et leur apporter un peu d'apaisement en ces temps difficiles.



**Votre Bourgmestre,
Francis Bekaert**

Plusieurs cas de COVID dans des écoles sérésiennes: la Ville rassure

Plusieurs cas de COVID ont été signalés dans quelques implantations scolaires de la Ville. Toutefois, le service Enseignement tient à rassurer quant à la situation qui n'est en rien alarmante et bel et bien sous contrôle.

Nous faisons depuis peu face à une hausse du nombre de personnes infectées par le coronavirus. Un constat qui s'applique à Seraing, notamment au sein de certaines implantations scolaires de la Ville.

A l'école des Bouleaux spécifiquement, une enseignante a présenté le 2 octobre dernier des symptômes de la maladie et s'est finalement avérée positive à celle-ci; tout comme deux enfants de sa classe.

A la suite de ces informations, et en raison de la loi qui stipule qu'une classe doit fermer provisoirement ses portes lors de la présence de deux cas avérés de coronavirus, la classe en question a finalement été mise en quarantaine jusqu'au

9 octobre dernier.

Lors de la réouverture de cette dernière, plusieurs enfants ne se sont pas présentés en cours. En effet, durant leur semaine de quarantaine, sept d'entre eux ont été testés positifs au coronavirus (n'étant pas revenus en classe, ils n'ont donc infecté personne).

Par la suite, un membre de l'établissement a été testé lui-aussi positif ainsi que quatre autres enfants (un enfant infecté par classe). Toutes ces personnes ont été bien évidemment écartées. Comme il n'y avait pas deux cas avérés par classe, celles-ci n'ont pas été mises en quarantaine. Les cours ont donc, à ce jour, encore lieu, dans le respect des règles en vigueur.

En dépit de ces chiffres, le service Enseignement rassure et affirme que la situation n'est en rien alarmante. Un courrier a d'ailleurs été rédigé à l'attention des parents de l'établissement scolaire. Celui-ci a pour objectif de conscientiser les



parents et de leur rappeler de rester attentifs aux symptômes qui pourraient se développer chez leur(s) enfant(s) et ce, afin d'agir en conséquence.

Pour l'heure, le service Enseignement suit la situation de près et réalise chaque semaine un bilan général du nombre de personnes infectées dans les implantations scolaires de la Ville de Seraing. Celui-ci n'hésitera donc pas à mettre en place d'autres mesures si la situation devait évoluer dans les prochains jours.



**Échevinat
de l'Enseignement**

Alain Decerf

Enseignement, Petite enfance,
Accueil extrascolaire,
Académie communale de musique
Amélie Dengis

Des conseils consultatifs des Femmes, du Bien-Être Animal, et de la Participation Citoyenne prochainement créés à Seraing

La Ville de Seraing a pour objectif de créer trois conseils consultatifs communaux – des Femmes, du Bien-Être Animal, et de la participation citoyenne – pour permettre aux citoyens de s'impliquer encore plus dans la vie politique du territoire.

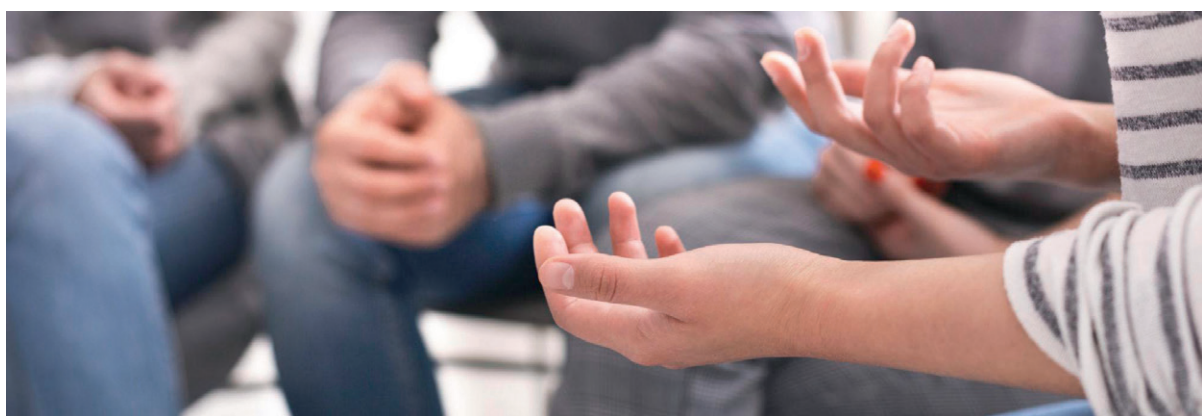
La Ville de Seraing souhaite plus que jamais prendre en considération les préoccupations de ses citoyens en les impliquant davantage dans la vie politique du territoire, notamment via le développement de plusieurs futurs projets.

Pour y parvenir, le Collège communal, sous l'impulsion de l'Echevine en charge de l'Egalité des Chances et du Bien-Être Animal, Julie Geldof, a décidé de créer trois nouveaux conseils consultatifs communaux: un **Conseil Consultatif des Femmes** (CCF); un **Conseil Consultatif du Bien-Être Animal** (CCBEA); un **Conseil Consultatif de la Participation Citoyenne** (CCPC).

Présenté ce lundi 19 octobre au conseil communal, ce nouveau projet a pour **objectif** de :

- créer et stimuler des échanges entre les différents membres des conseils ;
- réfléchir à des questions et proposer de nouveaux projets ;
- sensibiliser, informer et responsabiliser les citoyens ;
- émettre des recommandations auprès de l'autorité communale.

Ces différents conseils, pour lesquels il n'existe pas encore de plan pré-établi, seront composés différemment en fonction de leur compétence respective mais **rassembleront** tous néanmoins des **citoyens**, des **professionnels**, des **acteurs de terrain**, des **représentants d'associations** (qui ont leur siège social à Seraing ou qui développent leurs activités dans la ville), ou encore des **représentants des comités de quartier du territoire** pour le CCPC. « Les personnes intéressées par le



projet sont invitées à répondre à l'appel à candidatures, lancé sur nos différents réseaux de communication du 20 octobre au 30 novembre inclus », explique Julie Geldof. « Même si le nombre de membres par conseil n'a pas été défini avec exactitude (entre 10 et 20 pour le CCF et le CCBEA et entre 10 et 25 pour le CCPC), la Ville souhaite par contre que chacun d'entre eux puisse compter 2/3 de membres du même sexe afin de respecter une certaine équité mais surtout de pouvoir bénéficier d'avis variés. »

Une fois l'appel terminé, les

candidatures seront analysées par les services compétents qui pourront ensuite créer les différents conseils consultatifs et les débiter officiellement et ce, le plus rapidement possible.

Vous souhaitez prendre part à ce projet ? Consultez sans plus attendre le règlement du/des conseil(s) qui vous intéresse et envoyez votre candidature en remplissant le ou les formulaires. Les documents sont disponibles sur le site internet de la Ville : www.seraing.be



Echevinat de la jeunesse et du bien-être animal

Julie GELDOLF

Jeunesse • Bien-être animal
Participation citoyenne
Égalité des chances
Égalité homme-femme

Les travaux de la rue de Tavier ont débuté

Bonne nouvelle ! Les travaux de sécurisation de la rue de Tavier ont débuté le 16 septembre à Seraing.

Depuis le malheureux incident qui a coûté la vie à Nadège Abbate, une sérésienne qui avait été fauchée par un véhicule à l'arrêt de bus de la rue de Tavier, les autorités politiques communales ont mis tout en œuvre pour développer un plan de sécurisation de cette zone à risque.

Après plusieurs années de travail, le Collège communal sérésien avait annoncé en février dernier une bonne nouvelle : il avait pris acte de ce plan réalisé à l'initiative de l'Echevine de la Mobilité, Deborah Gérardon, en collaboration étroite avec le TEC et le papa de la victime.



Quelques mois après cette déclaration, la Ville de Seraing peut certifier que ce projet se concrétise avec le lancement des travaux.

Débutés ce mercredi 16 septembre, ils devraient durer 50 jours calendrier et permettre, à terme, de renforcer encore davantage la sécurité des usagers qui empruntent cette

artère dangereuse du territoire.

Pour rappel, le passage pour piétons qui s'étend sur près de 8m, au vu de la largeur importante de la rue, sera sécurisé par des plots qui seront disposés à deux endroits précis et distincts : à hauteur du début, du milieu et de la fin du passage. Quand les piétons le traverseront, ils seront en sécurité tous les trois mètres. Si des passages pour piétons 3D avaient initialement été envisagés, les autorités ont finalement renoncé à cette option en raison de la dangerosité potentielle pour les conducteurs.

En parallèle à ces installations,

des plots seront également installés le long du mur du cimetière et des arrêts de bus. Les responsables du projet en profiteront aussi pour disposer plusieurs aménagements sur la route, afin de réduire considérablement la vitesse des véhicules, ainsi que pour redéfinir les places de parking situées entre la rue de Tavier et la place Merlot ; des places destinées aux personnes handicapées seront notamment disposées à l'entrée du cimetière des Biens-Communaux.

Outre la prévision de ces nombreux aménagements, Deborah Gérardon et Philippe Grosjean, l'Echevin de la Culture, ont eu l'idée de rendre un ultime hommage à Nadège et aux valeurs qu'elle défendait. Les auto-

rités politiques sérésiennes ont donc décidé qu'une fresque allait être réalisée non loin de la plaque commémorative disposée en 2019 en son honneur.



Echevinat du développement territorial et commercial

Deborah Gérardon

Urbanisme,
Développement territorial,
Bureau technique,
Commerce, Entreprises, Mobilité

« La nuit de l'obscurité » pour une balade dans les bois sérésiens

La Ville de Seraing et le Syndicat d'Initiative de Seraing ont organisé le 10 octobre dernier « La nuit de l'obscurité ». Au programme : une balade nocturne dans les bois sérésiens accompagnée de guides nature pour conscientiser les participants à la pollution lumineuse et à son impact.

Le saviez-vous ? La pollution lumineuse engendrée par l'Homme a d'importantes conséquences sur l'écosystème ainsi que sur la santé des êtres humains. Une problématique sur laquelle on communique peu mais que l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ou ASCEN) tente de faire connaître auprès de la population qu'elle essaie, par la même occasion de sensibiliser.

A la poursuite du même objectif, la Ville de Seraing, sous l'impulsion de l'Echevine de l'Environnement, Laura Crapanzano, et le Syndicat d'Initiative de Seraing, présidé par l'Echevin de la Prévention et du Tourisme, Alain Onkelinx, a décidé de conscientiser les citoyens en mettant en place un événement spécial et totalement gratuit.

Elle a ainsi organisé le samedi 10 octobre 2020 « La nuit de l'obscurité ».

A 20h00, les participants ont eu la possibilité de prendre part à une balade nocturne dans les bois sérésiens d'environ 5km (soit près d'une heure de



marche), dont le départ s'est fait à la salle du Syndicat d'Initiative (avenue des Puddleurs, 51 à 4100 Seraing). Ces derniers étaient accompagnés

par des guides Nature qui ont abordé avec eux les défis auxquels la vie nocturne se trouve aujourd'hui confrontée.

Obscurité oblige, ils n'ont pas

pu apporter d'objets lumineux et étaient invités à se servir de tous leurs sens, excepté la vue ! Après quoi, ils sont revenus sur les lieux du départ où ils ont pu déguster une boisson.



Echevinat de la Prévention

Alain Onkelinx

Logement, Prévention, Relations inter-culturelles, Jumelage, Tourisme, Nouvelles technologies

Célébrations des noces d'OR et de DIAMANT



Noces de Brillant des Époux
DENOEL - TASSIN
Le 18 janvier



Noces de Brillant des Époux
MATITA - DENEGRI
Le 1^{er} février



Noces d'Or des Epoux
GUILLEMYN - WAGENER
Le 7 mars



Noces d'Or des Epoux
HENRY - MARTIN
Le 8 février



Noces d'Or des Epoux
MULLER - LAVAL
Le 27 juin



Noces d'Or des Epoux
PIRRONITTO - DESTASIO
Le 18 janvier



Noces d'Or des Epoux
TIRRITO - PICILLO
Le 18 janvier



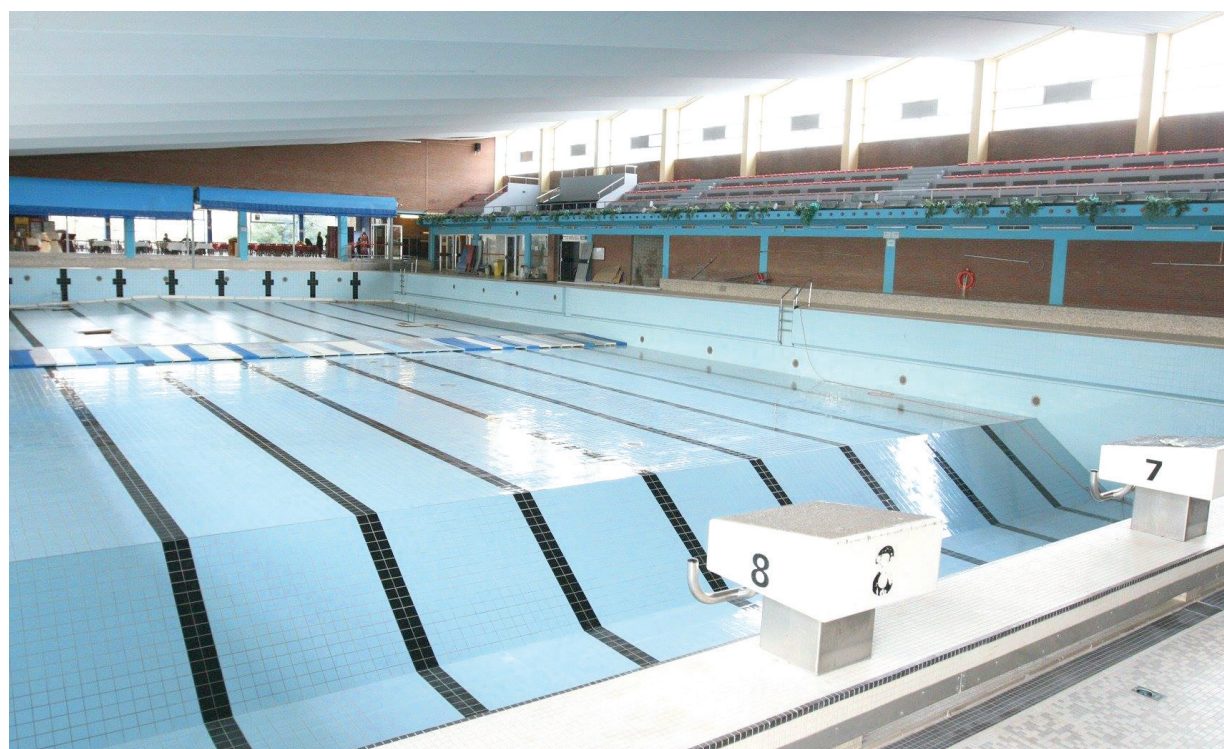
Noces de Diamant des Epoux
GODIN - GADA
Le 1^{er} février



Échevinat
de l'État Civil
Patricia Stassen
Population, État civil,
Sépultures, Infrastructures
cimetières



Vacances de Toussaint : horaires adaptés pour la piscine olympique



Pour les vacances de Toussaint, les horaires de la piscine olympique de Seraing ont été revus.

A l'occasion des vacances de Toussaint, la Ville de Seraing, sous l'impulsion de l'Échevin des Sports, Philippe Grosjean, adapte les horaires d'ouverture de la piscine olympique.

Ainsi, du 31 octobre au 10 novembre 2020 inclus, l'établissement

sportif sera accessible à la population :

- Le mardi : **8h30-10h00** (20 personnes - 2 couloirs)*, **10h00-11h30**, **11h30-13h00**, **13h00-14h30**, **14h30-16h00**, **16h00-17h30** ;
- Le mercredi : **8h30-10h00** (20 personnes - 2 couloirs), **10h00-11h30**, **11h30-13h00**, **13h00-14h30**, **14h30-16h00**, **16h00-17h30** (50 personnes - 5 couloirs)** ;

- Le jeudi : **8h30-10h00** (20 personnes-2 couloirs), **10h00-11h30**, **11h30-13h00**, **13h00-14h30**, **14h30-16h00**, **16h00-17h30** (50 personnes - 5 couloirs) ;
- Le vendredi : **8h30-10h00** (20 personnes - 2 couloirs), **10h00-11h30**, **11h30-13h00**, **13h00-14h30**, **14h30-16h00**, **16h00-17h30** ;
- Le samedi : **8h30-10h00** (30 personnes - 3 couloirs), **10h00-**

11h30 (50 personnes - 5 couloirs), **11h30-13h00** (50 personnes - 5 couloirs), **13h00-14h30** (50 personnes - 5 couloirs), **14h30-16h00** ;

- Le dimanche : **8h30-10h00**, **10h00-11h30**, **11h30-13h00**.

* la piscine sera déjà occupée par 20 élèves participant à des stages de l'ESN ; afin de respecter la bulle de 80, seules 60 personnes en plus seront acceptées durant cette plage horaire pour aller nager.

** la piscine sera déjà occupée par 50 élèves participant à des stages de l'ESN ; afin de respecter la bulle de 80, seules 30 personnes en plus seront acceptées durant cette plage horaire pour aller nager.

Les personnes qui souhaitent donc se rendre à la piscine durant les heures d'ouver-

ture doivent continuer à suivre le protocole mis en place pour la sécurité de chacun. Il est donc impératif de respecter à la lettre les horaires définis suivant une réservation téléphonique obligatoire et une présence d'**1h30 maximum** au sein de l'établissement (baignade d'1h00 maximum avec 15 minutes pour se changer en arrivant et 15 minutes pour s'habiller avant de partir).

Les rendez-vous doivent être fixés par téléphone au **04/330.87.32**



Échevinat des sports
et de la culture
Philippe Grosjean
Sport, Infrastructures sportives,
Culture, Bibliothèques,
Grands événements

Intradel a organisé une collecte de jouets dans ses recyparcs le 17 octobre

Intradel a organisé le 17 octobre une collecte de jouets en bon état dans chacun de ses 49 recyparcs. Les citoyens étaient donc invités à réaliser un geste de solidarité tout en posant un geste environnemental en réduisant la quantité de déchets à éliminer.

De vieux jouets s'amassent dans les pièces de votre maison et vous ne savez pas quoi en faire ? Vos enfants et/ou petits-enfants ne jouent plus avec certains jouets ? Vous pouviez les apporter dans le recyparc Intradel, à proximité de votre domicile, le **17 octobre 2020**!

De 9h00 à 17h00, Intradel a organisé, en collaboration avec les autres intercommunales de gestion des déchets en Wallonie, la 17^e édition de la collecte des jouets au sein de ses 49 recyparcs.

Les personnes qui souhaitent participer à cette activité solidaire étaient donc attendues avec des jouets en **bon état**, à l'exclusion des peluches et jouets à

pires. Celles-ci ont permis de poser un geste environnemental en réduisant leur quantité de déchets à éliminer mais de surtout faire plaisir à des gens dans le besoin.

En effet, l'intercommunale liégeoise de traitement des déchets propose aux CPAS de ses communes partenaires de pouvoir bénéficier de cette collecte afin d'en faire don aux personnes défavorisées.

Un événement qui a été mis en place selon un règlement très précis. En raison de la situation sanitaire actuelle, les modalités de redistribution des jouets ont dû être modifiées.



Président du C.P.A.S
Eric Vanbrabant
C.P.A.S., Affaires sociales, Santé

L'automne est de retour et les feuilles mortes aussi !



Et revoici le temps des rafales de vents frais et de pluies froides, des matins chagrins brumeux et froids..... L'automne est de retour... les feuilles mortes aussi !!!

Mais avant tout, il est important de rappeler que la feuille morte, avant d'être un « déchet », est une véritable aubaine pour bon nombre de nos amis, qu'il s'agisse d'un hérisson (qui mange notamment de nombreuses limaces !!) ou d'invertébrés afin de passer l'hiver dans de

bonnes conditions. Au printemps, la décomposition de celles-ci peut nous fournir un compost intéressant pour notre jardin. Mais avant tout, faut-il pouvoir les récolter. Aussi est-il opportun de rappeler quelques règles en matière d'entretien des surfaces sur lesquelles elles tombent : les trottoirs et les rigoles.

En la matière, ce sont les articles :

• **Article 220:** « Chaque propriétaire, locataire, ou son représentant,

est obligé de tenir en état de propreté le trottoir l'accotement ou la rigole qui touche la maison qu'il occupe ou la propriété dont il a la jouissance à un titre quelconque. »

• **Article 221:** « La personne chargée du nettoyage du trottoir ou de l'accotement est également tenue d'enlever les adventices au pied des arbres et autres ornements publics qui y sont installés. Le produit du balayage est enlevé

par la personne à qui incombe la propreté du trottoir ou de l'accotement et ne peut en aucun cas être déposé sur le domaine public ou sur la propriété d'autrui. »

Dès lors, trois possibilités s'offrent à vous :

1. la valorisation des feuilles mortes dans votre jardin, soit par la réalisation d'un compost, soit par la réalisation d'un abris, etc ;
2. l'élimination de celles-ci par un dépôt dans

l'un de nos trois recyparcs situés sur le territoire communal :

1. JEMEPPE : rue Burnonville
 2. OUGREE : rue du Fort
 3. SERAING : Rue de Mar-nix
3. l'élimination de celles-ci par un dépôt dans l'un des containers « verts » mis à disposition par la Ville de SERAING (horaire et lieux sur votre calendrier INTRADEL).



Échevinat des travaux, de l'environnement et des finances

Laura Crapanzano

Travaux, Environnement, Infrastructures, Finances, Marchés publics, Cultes, Archives